

La GAZETTE

De la **Mission
Locale**

sur le chemin
qui, mène à
l'embauche,

▶ **ÉDITO**

▶ **UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT**

CRIJ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ / MISSION LOCALE BESANÇON
LA BOUSSELE

▶ **LE PARCOURS D'UNE JEUNE**

RACONTE MOI TON HISTOIRE

▶ **UN PARTENAIRE A L'HONNEUR**

SAMSIK EMPLOI

▶ **ACTU MILO**

LE JOB BOARD DE LA MISSION LOCALE
STREET-ART A LA MISSION LOCALE

▶ **PORTRAIT DE MÉLANIE SERRALHEIRO**

MÉDIATRICE NUMÉRIQUE

▶ **FOCUS**

EMMAÛS ET LE CASOLI

▶ **PRÉSENTATION**

MARIE D'ANTERROCHES



LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Depuis sa création en 1982, la Mission Locale accompagne les jeunes dans leur projet professionnel, dans l'accès à l'emploi et l'intégration au monde du travail. Grâce à la taxe d'apprentissage 2019, plusieurs projets en lien avec l'insertion professionnelle ont pu voir le jour :

- L'accès à la culture en proposant aux jeunes des actions culturelles telles que des ateliers d'écriture avec « Lune de Plume », « Marion Roch », de beatbox avec « Buzz en Son », de peinture avec « Georgette », de spray painting avec « Riben70 », ...
- La mobilité en faisant l'acquisition d'un simulateur de conduite mobile « SIMUNOMAD UC » permettant aux jeunes résidants dans les quartiers prioritaires de la ville comme aux jeunes résidants en milieu rural de pouvoir bénéficier de cet outil pédagogique.
- L'organisation d'une conférence en présence de Monsieur Jean-Luc HUDRY, conférencier en optimisme opérationnel.
- Mais également la création d'un nouvel outil numérique : site internet / Jobboard (www.missionlocale-besancon.fr)

Afin d'aider la Mission Locale à mettre en place des projets innovants, douze entreprises ont décidé de verser à la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Besançon « la taxe d'apprentissage ». Cette taxe, obligatoire pour les entreprises est essentielle aux organismes de formation ou aux structures avec « activités dérogatoires », elle permet de contribuer aux dépenses de la formation initiale et professionnelle.

La Mission Locale remercie ces partenaires précieux qui contribuent à nous permettre de continuer à proposer aux jeunes un accompagnement de qualité !

La Mission Locale est habilitée à recevoir une partie des fonds hors quota, selon l'article L.6241-10 du Code du travail et apparaît sur la liste régionale des « Etablissements admis à titre dérogatoire »

La taxe d'apprentissage permet de faire financer les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles par les entreprises. Son montant est calculé sur la base des rémunérations versées.

Obtenir la taxe d'apprentissage permet de renforcer nos actions en faveur de la formation et de l'employabilité des jeunes de 16 à 25 ans.



Nous vous remercions pour votre lecture !



Marie
D'ANTERROCHES



Maryline
BODO



Nastazja
TOURE



Journal réalisé par la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Besançon - Numéro 3- Décembre 2019
Responsable de la rédaction : Thierry GRANDMOTTET, Directeur de la Mission Locale
thierry.grandmottet@milobfc.fr – Mise en page : David GENISSET – Participation à la photo
page de garde – Mélanie SERRALHEIRO

Mission Locale du Bassin d'Emploi de Besançon
10 C rue Midol - 25044 Besançon
03 81 85 85 85 - milobassinemploi@milobfc.fr
www.missionlocale-besancon.fr



UN PARTENARIAT GAGNANT / GAGNANT



Le CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse) situé à Besançon a pour mission d'informer les jeunes sur l'emploi, la formation, les loisirs et le sport, la santé, l'international, le service civique et l'aide aux projets.

Celui-ci anime et fédère l'ensemble du réseau Information Jeunesse de Bourgogne-Franche-Comté (Points Information Jeunesse - PIJ, Bureaux Information Jeunesse - BIJ et Centres Information Jeunesse - CIJ). Ainsi, il travaille conjointement avec la Mission Locale.

Monsieur Denis LAMARD préside cette association et Monsieur Sébastien Maillard en est le Directeur.

Nous avons interrogé Madame Chantal VIVIEN « Chargée d'animation et de communication territoriale », cette dernière nous a parlé de « la Boussole des jeunes ».



"**La Boussole des jeunes**" est un projet porté par la division des systèmes d'information (DISI) de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA).

Madame Chantal VIVIEN a eu pour rôle d'investiguer auprès des différents partenaires du territoire de Besançon en faveur de sa mise en œuvre. Avant de mettre en place la première « Boussole des jeunes », Monsieur HEURTAUX Philippe Chef de Projet a conçu la « Boussole des Droits » instaurée sur le territoire de Reims. Celle-ci est le résultat du fruit d'une collaboration entre jeunes et acteurs du territoire.

Le public 16-30 ans habitant en QPV ou en zone rurale a été le principal sujet d'étude. La Boussole des jeunes a été officiellement lancée le 1^{er} septembre 2018 au Grand Reims et le 11 octobre 2018 à Lyon.

Le 15 octobre 2019 la « Boussole des jeunes » est inaugurée à « La RODIA », en phase d'expérimentation.



Comment ça marche ?

SIMPLE ET RAPIDE

Si les professionnels de votre ville ont rejoint la « Boussole des jeunes », vous pourrez alors choisir le thème de la recherche qui vous intéresse (Emploi ou formation). Ensuite, un bref questionnaire vous sera proposé, complété en tout anonymat. L'âge et le niveau de formation sont les seules informations indispensables à transmettre.



Rencontre un professionnel près de chez toi, pour trouver un emploi, un métier, une formation, un logement...

Après étude de votre demande, vous pourrez choisir d'être contacté par le service proposé dans des délais brefs et annoncés. Le professionnel concerné vous répondra de manière personnalisée.

« **La Boussole des jeunes** » est une plateforme intuitive qui rend visible ce qui est invisible. Elle se veut être un dispositif fédérateur d'un ensemble de partenaires intervenants auprès des jeunes. Sur le territoire de Besançon, nous identifions 18 partenaires pour environ 100 offres de service.

L'objectif de la plateforme n'est pas d'obtenir un maximum d'offres mais de vulgariser les plus pertinentes.

Certains ambassadeurs sont identifiés : le Centre du Service National de Besançon (CSN), le rectorat, la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), etc.

Informations : www.boussole.jeunes.gouv.fr



LE PARCOURS D'UNE JEUNE RACONTE-MOI TON HISTOIRE



N.T a 24 ans et est originaire de Morteau, elle est maman d'une petite fille de 8 mois. Elle a débuté un accompagnement au sein de la Mission Locale de Besançon en 2014 par l'intermédiaire d'une amie qui le lui a conseillé.

Cette dernière se dit « têtue, débrouillard et travailleuse ».

Arrivée dans la commune de Besançon, elle fût rapidement orientée par la Mission Locale à la « résidence sociale AGORA », obtenir cet hébergement lui a permis de se concentrer sur ses recherches d'emploi » ainsi, elle conjugua en remplacement, un job d'agente d'entretien dans une entreprise de nettoyage de même qu'un job en tant que plongeuse en boucherie.

En attente d'une orientation en Garantie Jeunes (*dispositif proposé aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation*), elle s'est présentée à la mairie afin d'obtenir un emploi, suite à cette démarche elle a intégré un poste d'agente de sécurité pendant 3 mois.

Son entrée en Garantie Jeunes a été une bonne expérience puisqu'elle a découvert le domaine de la vente en grande distribution de même que dans des magasins de vêtements. De par sa motivation et sa réactivité, elle n'eut aucune difficulté à trouver des stages.

Après son année en Garantie Jeunes, elle décida d'intégrer une formation pour adulte « Employé commercial en magasin » à la Maison Familiale Rurale de Morre (centre de formation associatif, d'éducation populaire) puisqu'elle a apprécié son expérience en vente alimentaire.

Toujours dans une perspective d'obtenir des ressources, elle effectua différentes tâches dans le cadre du chantier d'insertion « Maryse Bastié » de l'ADDSEA. Ainsi, elle apprit à peindre, démolir, déménager et entretenir les

espaces verts. Souffrant de problèmes de dos, elle bénéficia d'une RQTH. Les échanges entre l'équipe de partenaires sociaux (éducateurs, assistant(e)s social(e)s et conseillers) furent nombreux.

Souhaitant obtenir son propre logement, elle déménagea en logement tremplin (logement autonome temporaire avec accompagnement d'une assistante sociale). D'un tempérament économe, elle n'eut aucune difficulté à gérer son budget mensuel mais eut tout de même un accompagnement pour réaliser les tâches administratives.

Attendant un heureux évènement, elle n'eut pas la possibilité de garder son logement qui était inadapté à sa grossesse et retourna deux semaines à l'AGORA avant d'intégrer le centre maternel, son logement actuel.

Occuper le centre maternel est rassurant puisqu'elle avait besoin d'être accompagnée dans un premier temps dans son rôle de maman en prenant davantage confiance en elle.

N.T a évolué depuis son accompagnement à la Mission Locale, elle a tissé un réel lien de confiance avec sa conseillère actuelle et a gagné en autonomie, le fait d'être maman lui a permis de grandir plus vite.

Cette dernière a pour perspective de suivre une formation à l'AFPA dans le domaine de la restauration collective, cette orientation est favorable à son état de santé. En fin d'année, elle obtiendra un appartement extérieur au centre maternel, celui-ci lui permettra d'être davantage indépendante en bénéficiant toujours d'un suivi par les éducateurs.

A présent, N.T est plus sereine, elle conseille aux jeunes suivis par la Mission Locale de profiter au maximum de leur accompagnement à la Mission Locale jusqu'à leurs 25 ans.

UN PARTENAIRE A L'HONNEUR

SAMSIC INTÉRIM



Le travail temporaire Un tremplin pour les jeunes

Le groupe SAMSIC a été créé en 1986 par Mr Christian ROULLEAU puis transmis en 2019 à son gendre, Mr Thierry GEFFROY. Présent dans 25 pays à l'international, le groupe SAMSIC compte plus de 90 000 salariés, 30 000 clients et réalise 2.6 milliards de chiffre d'affaires.

En France sont implantées 240 agences d'emploi employant 12000 intérimaires dans différents secteurs (Transport Logistique, BTP, Industrie, Nucléaire, Aéroportuaire, Tertiaire, Vente, Hôtellerie et Restauration) En complément du Travail Temporaire, SAMSIC EMPLOI offre des possibilités de recrutements en CDD / CDI, de la formation, de l'insertion professionnelle, ...

Sylvie BRESSON, Responsable de l'Agence SAMSIC Emploi de Besançon nous a accordé une interview afin de nous présenter son agence ainsi que son parcours :

Titulaire d'un BTS Assistante de gestion PME PMI et d'une 3^{ème} année de comptabilité, Sylvie Bresson a intégré l'agence de Besançon en janvier 2011 au poste d'Assistante Agence.

En 2017, elle a saisi l'opportunité d'évoluer sur le poste de Responsable d'Agence, poste qu'elle occupe à ce jour.

L'agence de Besançon se compose de trois salariées : une Responsable d'Agence, une Attachée Commerciale et une Assistante d'agence. L'agence fait travailler chaque mois environ 200 intérimaires.

Madame Sylvie Bresson nous précise que le travail en intérim peut être un réel tremplin pour les jeunes. En effet, un jeune s'inscrivant au sein de son agence verra son CV étudié. Un entretien lui sera ensuite proposé afin d'échanger sur ses compétences et son expérience professionnelle mais surtout d'évaluer sa motivation et son savoir être.

Certains postes sont ouverts aux profils dis « débutants » grâce à une période de formation. Les jeunes doivent avoir conscience que c'est une véritable opportunité qui leur est offerte. L'agence attend donc de leur part, un réel engagement.

Un suivi est assuré tout au long des contrats proposés afin de contribuer à l'accompagnement des jeunes et de favoriser le lien entre SAMSIC et la Mission Locale.



SAMSIC EMPLOI
83 rue de Dole 25000 Besançon
03 81 40 01 39

ACTU MILO

LE JOBBOARD DE LA MISSION LOCALE



D'où vient le terme job board ?

Le terme Jobboard signifie « site d'emploi », faisant référence aux panneaux d'affichage permettant au demandeur d'emploi de consulter les offres dans les agences de recrutement.

De par une croissance des consultations d'offres d'emploi sur internet, (un réel marché de l'emploi sur internet), la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Besançon a souhaité mettre à disposition cet outil aux jeunes en recherche d'emploi de même qu'aux entreprises souhaitant être partenaires de la Mission Locale.

Le 1^{er} octobre 2019 a marqué nos esprits ! En effet, cette date signe l'ouverture de notre tout nouveau site internet / Jobboard www.missionlocale-besancon.fr

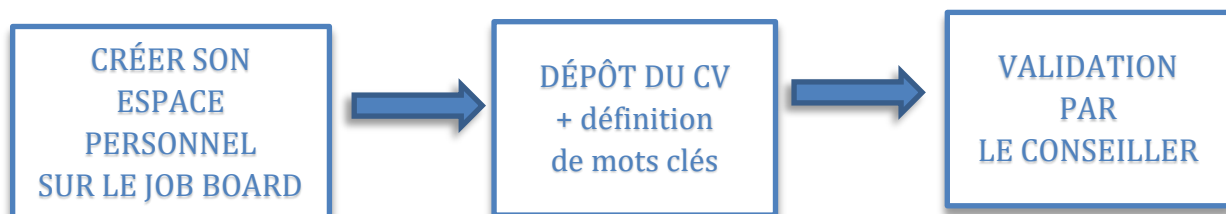
Plusieurs entrées composent ce jobboard :

- Espace jeunes
- Espace recruteurs
- Les Offres d'emploi



L'espace jeunes permet aux jeunes de créer leur espace personnel. Sur cet espace ils peuvent demander un rendez-vous avec leur conseiller(ère) et consulter les offres d'emploi. Pour postuler à ces offres les jeunes publient leur CV en ligne.

Le CV de chaque jeune est vérifié et validé avant publication par leur conseiller (ère), ce qui permet de garantir la qualité des CV publiés. Le conseiller définit avec le jeune un certain nombre de mots clés permettant d'affiner sa recherche d'offres d'emploi.



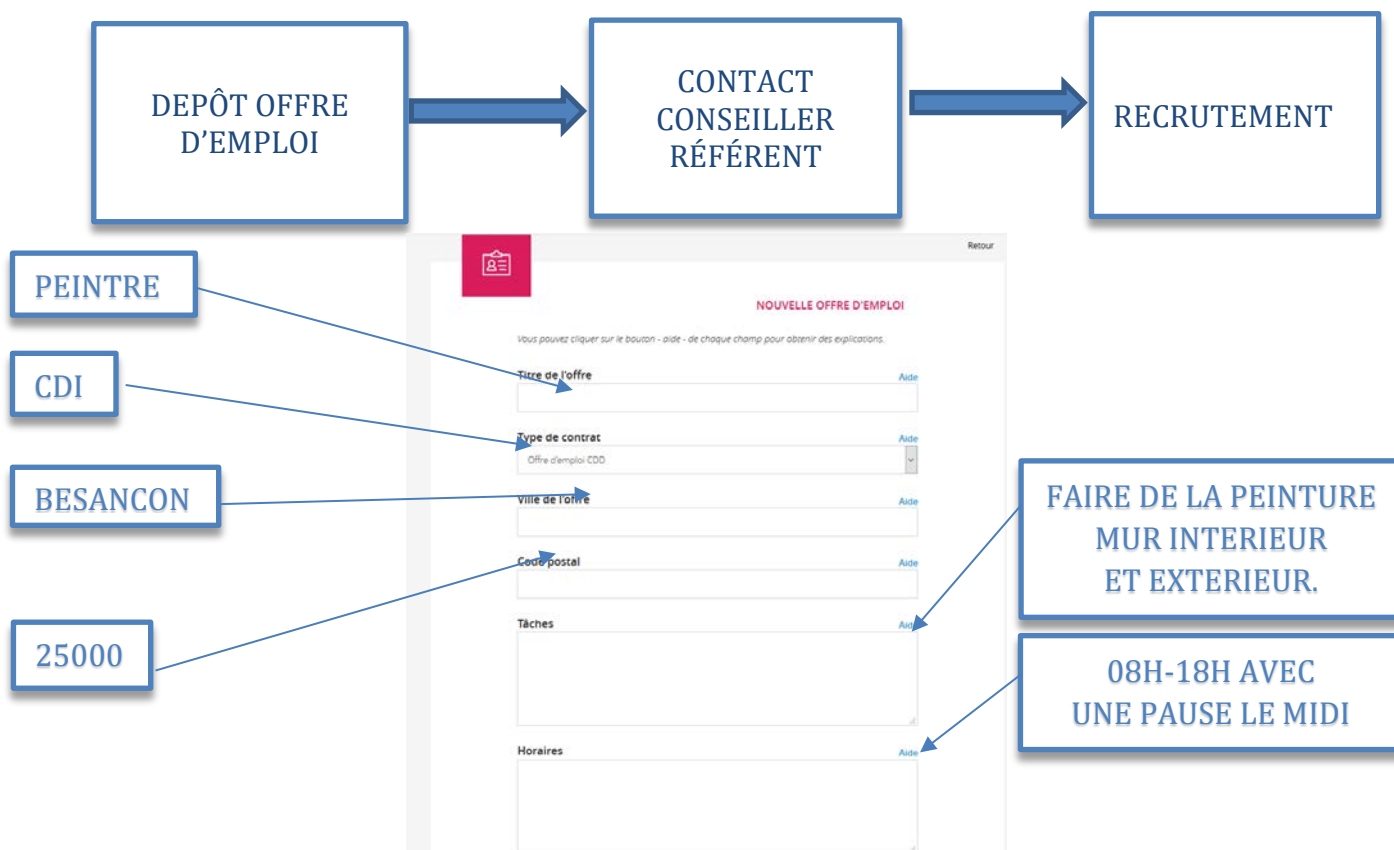
L'espace recruteurs permet aux entreprises de créer un compte, où ils pourront déposer des offres d'emploi, de services civiques, d'apprentissages. Ils peuvent aller consulter directement les CV des candidats qui sont susceptibles de correspondre à leur besoins grâce aux mots clés définis en amont.



Les offres d'emploi déposées par les employeurs sont ainsi visibles pour les jeunes ce qui leur permet de postuler directement.

Les entreprises ont également la possibilité de voir les CV des jeunes correspondant à leurs critères grâce aux mots clés prédéfinis en amont. Le site permet ainsi une interaction plus rapide entre le jeune et l'employeur.

Les offres d'emploi sont gérées par un conseiller référent qui prend contact avec l'employeur pour faire le suivi de l'offre et l'accompagnement du jeune si besoin.



Un after work a été organisé dans les locaux de la Mission Locale au 10, c Rue Midol à Besançon le mercredi 06 novembre 2019. Cet événement a permis de présenter le site internet à nos partenaires : 29 employeurs, 4 parrains et marraines de la Mission Locale, et 13 employés de la Mission Locale.



ACTU MILO

STREET ART A LA MISSION LOCALE



Cette action est née d'un constat : le cyberspace de la Mission Locale n'est pas attractif ! Ce lieu étant fréquenté par environ 1210 jeunes par an (chiffres de 2018), trois conseillers ont donc décidé de mener un atelier Street Art en vue de décorer et de rendre plus vivant le cyberspace.

Les 10 et 11 octobre 2019, 4 jeunes de la Mission Locale ont eu l'opportunité de mettre sur toile leur création représentant « l'accompagnement Mission Locale », grâce à des bombes de peinture et des pochoirs tout spécialement créés par l'ASEP. La technique n'est pas simple ! Il a fallu un temps d'apprentissage et sur les conseils de M. Philippe Vuillemin, responsable du secteur Cultures Urbaines de l'ASEP, les jeunes ont pu s'approprier les techniques d'utilisation de bombes de peinture, les effets associés...

Le jeudi 17 octobre, au CCUB (Centre des Cultures Urbaines de Besançon, situé 3 chemin des Torcols) a eu lieu l'événement « Talents Jeunesse » où les œuvres des jeunes ont été exposées et présentées au public.



La première phase fût de choisir, en groupe, et à l'aide de l'ASEP (Association Sportive Education Populaire) quelle représentation de l'accompagnement Mission Locale chaque jeune voulait voir apparaître sur sa toile. Certains ont même créé leur propre visuel !



Les conseillères à l'origine de cette action ont voulu les œuvres mobiles, transportables afin de les exposer au sein des différentes permanences de quartier et antennes rurales.

Si vous passez à la Mission Locale, arrêtez-vous au cyber, ça vaut le détour 😊



PORTRAIT DE MÉLANIE SERRALHEIRO

MÉDIATRICE NUMÉRIQUE



Mélanie est arrivée à la Mission Locale en 2015 et dès son deuxième rendez-vous elle est orientée sur le dispositif de la garantie jeunes. Elle trouve rapidement un stage en tant que caissière pour un mois. Par la suite, elle démissionne du dispositif pour diverses raisons.



Sa conseillère référente de la Mission Locale l'a rappelée pour continuer son accompagnement et pour une fois Mélanie s'est sentie soutenue.

Une formation de Web designer est proposée à Mélanie mais malheureusement il n'y avait plus de places, elle s'est donc lancée dans une formation de développeuse de logiciel suite au conseil de sa référente Mission Locale car elle aimait beaucoup le dessin et l'informatique.

A la recherche d'un emploi, elle constate que le site Internet de la Mission Locale n'était pas très actif ni très récent. Elle décide donc de proposer à notre directeur Monsieur GRANDMOTTET de réaliser une mission de service civique afin qu'elle puisse rendre plus attractif le site Internet. Cette idée innovante lui a permis de découvrir le domaine de la communication, elle participe de ce fait, à la création d'un mini site internet afin de promouvoir les services civiques souvent méconnus par les jeunes. Elle s'est beaucoup épanouie pendant cette période et elle s'est ouverte aux autres.

Mélanie a participé à la création de l'atelier **Le P'tit Déj De L'info** en collaboration avec une conseillère ce qui lui a permis de développer de nouvelles compétences telles que la prise de parole devant les jeunes pour présenter son expérience en service civique et le site internet.

Après la réalisation de son service civique, elle décide d'être bénévole deux mois à la Mission Locale et travaille sur le projet « VOX MILO » pour sensibiliser sur le harcèlement. Dans ce cadre, elle réalise une vidéo en collaboration avec un service civique de la Mission Locale. Celle-ci a été publiée à l'occasion d'un concours.



Afin de gagner en compétences, elle intègre une formation de responsable marketing à FORMAGRAPH afin de se perfectionner. En complément, elle effectue un stage d'un mois chez SWAGSHORT pour découvrir le métier de graphiste puisqu'elle est curieuse et a besoin de se rendre compte de la réalité d'un métier, grâce à la pratique.

Afin d'aboutir à son projet, la Mission Locale lui propose un CDI DE CHANTIER (un contrat à durée indéterminée qui permet d'embaucher un salarié le temps de réaliser un chantier, un ouvrage ou un projet dont la date de fin ne peut pas être connue à l'avance) qui a duré 4 mois.

En septembre 2019, elle intègre une formation BAC PRO COMMUNICATION VISUELLE en apprentissage à la Mission Locale de Besançon.

Son poste de MÉDIATRICE NUMÉRIQUE est financé par l'Etat et le FSE pendant deux ans, celui-ci consiste à :

- Intervenir sur le JOB BOARD
- Animer des ateliers à destination des jeunes en liens avec le numérique
- Accompagner les salariés et les jeunes sur l'utilisation du Job Board
- Animer les réseaux sociaux comme Facebook , LinkedIn, Youtube, Instagram
- Participer à la communication numérique

Quelle est son intervention sur le Job Board ?

- Elle gère la plateforme entre l'utilisateur et la Mission Locale
- Elle présente le Jobboard lors des évènements (salons, manifestations, etc.)
- Elle soutient les services civiques

Ses futurs Projets :

Elle souhaite obtenir un bac pro dans un premier temps et poursuivre éventuellement par la suite un DNMA (diplôme national des métiers d'art et du design) en alternance. Grâce à son accompagnement à la Mission Locale, Mélanie a trouvé sa voie et s'épanouit dans son travail. Beaucoup de projets sont encore à développer

FOCUS EMMAÜS ET LE CASOLI



L'association Emmaüs de ORNANS existe depuis 1975 et fait partie des 39 comités adhérents à Emmaüs France.

La structure se compose d'un bureau, d'un conseil d'administration, 131 bénévoles, mais également 2 salariés en CDI, 1 PEC (parcours emploi compétences) et 2 services civiques. Ils sont à la recherche de deux PEC et toujours de nouveaux bénévoles.

Emmaüs-Ornans fait partie de la branche de l'économie solidaire et de l'insertion. De ce fait, elle s'oblige à concevoir des actions de solidarité dans le but de lutter contre les injustices sociales.

Les bénévoles collectent, trient et vendent dans le bric-à-brac des objets reçus en dons. L'association redistribue le gain des ventes à des associations locales et internationales et assure les frais de fonctionnement de la structure. Les objets sont vendus d'occasion pour être accessibles aux personnes possédant un faible pouvoir d'achat. En effet, l'association souhaite aider le public en situation de pauvreté en priorité, bien que le public ayant accès à l'espace de vente soit hétéroclite.

Un espace d'entraide alimentaire qui distribue 40 000 repas à 129 familles est également géré par l'association qui relaie les "Restos du cœur" de la commune, de mars à novembre.

En 2014, une bénévole d'Emmaüs constatait une certaine solitude de la population fréquentant les services de l'association. De ce fait, courant 2014-2015 une enquête a été menée par une stagiaire d'Emmaüs, afin de vérifier la pertinence du constat et concevoir les actions permettant la réalisation d'un café associatif. Suite à cette réflexion, il y eut l'inauguration du CASOLI (CAfé SOLIdaire) le 1^{er} avril 2017 (Rue du

Champliman, 25290 Ornans), un ancien presbytère de la commune d'Ornans situé au centre-ville. Une convention tripartite entre la mairie, Familles rurales et Emmaüs permet la bonne gestion du CASOLI.

Ce lieu de vie intergénérationnel permet de favoriser le bien-être des individus, où chacun peut se sentir chez soi dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les liens entre les personnes se font autour de diverses activités partagées ou autour d'une boisson chaude locale : tea time, repas partagés, soirées jeux de carte, vendredis écolo, English nights out, tricotriscota, cafés parents, etc... L'objectif principal étant de favoriser les échanges auprès d'une mixité sociale, culturelle et générationnelle.

Celui-ci permet de soutenir les échanges et la transmission des savoirs, valoriser les personnes autour d'activités qui consistent à partager des savoirs-faire.

Ce projet combine un accueil en journée et une possibilité d'hébergement ponctuel.

EMMAÜS :

<http://www.emmaus-ornans.fr/>

Vente tous les mercredis de 14h00 à 17h00

et samedis de 09h00 à 12h00

Facebook : Emmaüs-Ornans

Pour obtenir des renseignements, vous pouvez contacter Milda afin de vous inscrire à des activités ou obtenir des informations sur ce lieu.

07 70 54 20 22

Casoli-ornans@orange.fr

Facebook : Le casoli



PRÉSENTATION MARIE D'ANTERROCHES



« Laissez libre à votre imagination afin de deviner ce qui me définit le mieux »

Marie-D'ANTERROCHES



Petite présentation personnelle en images

www.missionlocale-besancon.fr

